- 8 JUIN 2012 A 2393

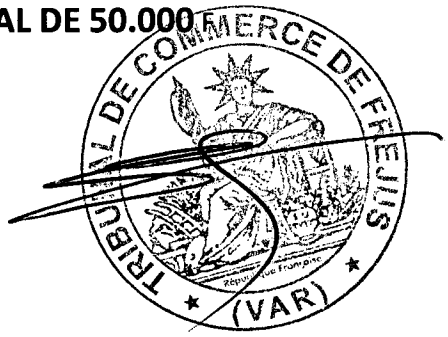
AF INFO IMMOBILIER

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE 50.000

SIEGE SOCIAL : SAINT-RAPHAEL (VAR)

207 boulevard Général de Gaulle

RCS FREJUS B 334 281 151 86 B 6



DELIBERATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 10 MAI 2012

Le 10 mai 2012 à 19 Heures 30

Les associés de la société AF INFO IMMOBILIER, société à responsabilité limitée au capital de 50.000 € divisé en 500 parts sociales de 100 €, appartenant à deux associés, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire au siège sociale, sur convocation de la gérance.

Sont présents :

- Monsieur NICLOT Hervé, propriétaire de..... 250 parts
- Monsieur NICLOT Jacques, propriétaire de..... 250 parts

L'assemblée générale est présidée par Monsieur NICLOT Jacques, gérant, qui constate que les associés présents représentent l'ensemble des parts sociales, l'assemblée peut valablement délibérer.

Monsieur le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des associés :

- Un exemplaire des statuts
- Une copie de la lettre de convocation des associés
- Le rapport de la gérance
- Le texte des projets de résolution
- Le projet des nouveaux statuts

Monsieur le Président indique que tous les documents requis par la loi ont été tenus à la disposition des associés ou leur ont été adressés dans les conditions légales.
Puis il rappelle que l'assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Donation de parts sociale
- Modification des statuts :
- 1° Concernant les droits de vote attachés aux parts détenues en usufruit,
- 2° La nouvelle répartition des parts

Approbation des nouveaux statuts

Puis il donne lecture aux associés du rapport de gérance.